

Vaccination par les pharmaciens : plus on est de vaccinateurs, plus on vaccine !

Vaccination by pharmacists: more vaccinators, more vaccinations!



Pr Florence Morfin

Faculté de pharmacie, université Lyon-1; institut des agents infectieux, hôpital de la Croix-Rousse, CHU de Lyon.



Dr Audrey Janoly-Dumenil

Faculté de pharmacie, université Lyon-1; hôpital Édouard-Herriot, CHU de Lyon.

1. Décret n° 2017-985 du 10 mai 2017 relatif à l'expérimentation de l'administration par les pharmaciens du vaccin contre la grippe saisonnière.

F. Morfin et A. Janoly-Dumenil déclarent être responsables des formations à la vaccination des pharmaciens au sein de la faculté de pharmacie, à l'université Lyon-1.

Avec une couverture vaccinale contre la grippe actuellement inférieure à 50% chez les populations à risque, alors que l'objectif de santé publique est de 75%, la question se pose de savoir si l'entrée des pharmaciens dans le groupe des "vaccinateurs" ne permettrait pas d'améliorer une situation plus que préoccupante.

Sur la base de la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) de 2009, un décret permettant aux pharmaciens de participer aux campagnes de vaccination contre la grippe a été publié en mai 2017 (1). Cette nouvelle activité a été mise en place à l'automne dans le cadre d'une expérimentation prévue sur 3 ans dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette expérimentation est fortement encadrée, avec des formations obligatoires pour obtenir de l'agence régionale de santé (ARS) l'autorisation de vacciner. Celles-ci devaient respecter un programme défini dans le décret, qui inclut une partie théorique portant notamment sur les avantages et les limites des vaccins contre la grippe, et une partie pratique, ciblant bien sûr l'acte vaccinal lui-même, mais aussi et surtout des ateliers de simulation portant sur la communication plus globale autour du thème de la vaccination.

Les pharmaciens ont montré beaucoup d'enthousiasme pour cette nouvelle mission et se sont formés en nombre en quelques mois afin d'être opérationnels pour l'ouverture de la campagne vaccinale le 6 octobre 2017. C'est ainsi que plus de 5 000 pharmaciens se sont portés volontaires et se sont formés dans les 2 régions : 2 056 en Nouvelle-Aquitaine et 2 995 en Auvergne-Rhône-Alpes. Plus de 60% des pharmacies d'officine de cette dernière région ont été autorisées à vacciner par l'ARS. Ainsi, pas moins de 157 000 personnes ont été vaccinées par les pharmaciens au sein de la population cible des 2 régions expérimentatrices (99 000 en Auvergne-Rhône-Alpes et 58 000 en Nouvelle-Aquitaine). Au regard des prévisions qui attendaient autour de 40 000 vaccinations, c'est un vrai succès et cela a conduit la ministre de la Santé Agnès Buzyn à annoncer le 28 mars dernier l'extension de cette mission des pharmaciens aux autres régions. L'objectif reste d'offrir aux patients les meilleures conditions pour adhérer à la vaccination.

Les échanges et la concertation avec les autres professionnels de la santé qui pratiquent ces vaccinations (médecins, infirmiers, sages-femmes) sont probablement à développer. C'est un point qui pourrait bénéficier du déploiement d'outils novateurs comme le carnet de vaccination électronique.

En conclusion, les éléments disponibles à cette heure indiquent que l'expérimentation mise en place pour cette campagne de vaccination contre la grippe est une réussite, avec une forte adhésion des pharmaciens à cette nouvelle mission et un intérêt indéniable des patients pour cette nouvelle voie d'accès à la vaccination. Reste à évaluer son impact sur l'amélioration de la couverture vaccinale sur le long terme. À suivre...